

Décret du 11 mars

1999 relatif au permis d'environnement

Entrée:

06.07.2021

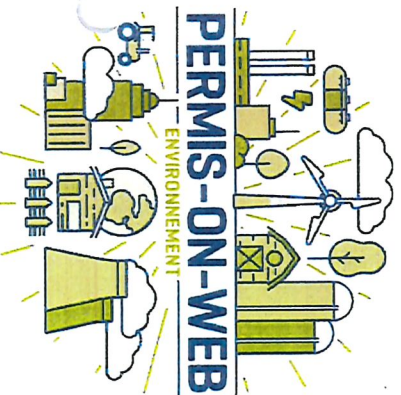
Arrêté du Gouvernement wallon du 2 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté ministériel du 6 juin 2019 établissant un formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

Annexe 1/01 : Formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier	
Commune où est déposé le dossier de demande de permis d'environnement	DURBUY.
Date de réception du dossier à la commune	02/07/2021
Référence du dossier à la commune	752.2/PU155.2021
Personne de contact à la commune	THOMAS Michèle
Date d'expédition du dossier au Département des Permis et Autorisations	05/07/2021

Sceau de la commune



Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté ministériel du 6 juin 2019 établissant un formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

Annexe 1/01 : Formulaire général de demande de permis d'environnement et de permis unique

Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier	
Commune où est déposé le dossier de demande de permis d'environnement	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier au Département des Permis et Autorisations	

Sceau de la commune



Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**

Service public de Wallonie **territoire logement patrimoine énergie**

Table des matières

1	Première partie : Présentation générale	4
1.1	Coordonnées du demandeur	4
1.2	Localisation	5
1.2.1	Coordonnées de l'établissement visé par la demande de permis	5
1.2.2	Liste des parcelles.....	6
1.2.3	Étude du milieu	8
1.3	Présentation du projet	9
1.3.1	Objet de la demande du projet*	9
1.3.2	Type de projet.....	9
1.3.3	Servitudes et autres droits.....	9
1.3.4	Liste des rubriques d'activités (« Rubriques PE »)	11
1.3.5	Schéma de procédé	12
1.3.6	Phasage du projet.....	12
1.4	Présentation de l'établissement	13
1.4.1	Description de l'établissement	13
1.4.2	Directives européennes.....	13
1.4.3	Permis et autorisations	14
1.4.4	Plan descriptif.....	15
1.4.5	Liste des bâtiments [B _N] et leurs affectations (y compris les existants)	16
1.4.6	Liste des Installations et Activités [I _N]	17
1.4.7	Liste générale des dépôts	18
1.5	Urbanisme.....	20
1.5.1	Permis d'environnement ou permis unique (environnement + urbanisme) ?	20
1.5.2	Voirie	20
1.5.3	Description du site avant la mise en œuvre du projet	20
1.5.4	Phase du chantier	21
2	Deuxième Partie : Effets du projet sur l'environnement	22
2.1	Introduction.....	22
2.2	Effets sonores.....	23
2.3	Effets sur les eaux	24
2.3.1	Usage de l'eau	24
2.3.2	Schéma des écoulements des eaux jusqu'à leurs rejets.....	24
2.3.3	Énumération des points de rejet d'eaux [RE _N]	25
2.3.4	Eaux usées en ce compris les eaux pluviales.....	26
2.3.5	Eaux usées domestiques.....	30
2.4	Effets sur l'air	31
2.4.1	Rejets atmosphériques.....	31
2.4.2	Le projet engendre-t-il des émissions olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?*	33
2.5	Effets sur les sols et les eaux souterraines	34

2.5.1	Etat du sol	34
2.5.2	Obligations liées au sol	35
2.5.3	Impact du projet	36
2.6	Effets liés à la circulation des véhicules (charroi)	37
2.7	Effets générés par les vibrations	38
2.8	Effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité	39
2.9	Effets supplémentaires	40
2.9.1	Effets cumulatifs	40
2.9.2	Impact sur des territoires voisins	40
2.9.3	Autres effets.....	41
2.9.4	Y-a-t-il des interactions entre les différents effets du projet ?	41
2.10	Mesures palliatives ou protectrices	42
3	Troisième partie : documents à joindre à la demande	43
3.1	Confidentialité	43
3.2	Documents à joindre par le demandeur	44
4	Quatrième partie : Utilisation des données personnelles.....	45

Merci de ne pas effectuer de changements dans ce formulaire qui empêcheraient une analyse correcte de la demande : suppression ou modification de questions, de colonnes dans les tableaux, de l'organisation des chapitres... De tels changements entraîneraient une incomplétude voire une irrecevabilité du dossier

Pour compléter :

- Un bouton de choix ☐ , il suffit de le cliquer ce qui remplacera le ☐ par ☒ .
Ce bouton ☐ implique qu'un seul choix est possible pour une question.
- une case à cocher ☐ , il suffit de le cliquer ce qui remplacera le ☐ par ☒ .
Plusieurs cases ☐ peuvent être cochée pour une question.

Aide

①

Un manuel d'aide est à votre disposition et comprend les explications correspondant aux points d'attention ① présents dans ce document. Veuillez en prendre connaissance. Ce manuel utilisateur peut- être téléchargé à l'adresse <https://www.wallonie.be/demarches/20520>

1 PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1 Coordonnées du demandeur

Le projet ① concerne-t-il plusieurs demandeurs exploitant le même établissement ? *

- ☐ Oui, copiez le tableau ci-dessous pour chaque demandeur et numérotez les pages /
☒ Non

Avez-vous un numéro d'entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises ① (n° BCE) ? *

- ☒ Oui, n°* **0453.918.131 ..** ①
☐ Non ①

Le demandeur est une* (Remplissez un des deux cadres ci-après) :

☐ Personne physique

Avez-vous un Numéro d'Identification National belge ① (n° NISS) ? *

- ☐ Oui, n°* (À renseigner en dernière page) ①
☐ Non ①

☐ M. ☐ Mme* Nom* Prénom*
Rue* n°* boîte
Code postal* Localité* Pays
Téléphone pour l'administration*
Téléphone pour l'enquête publique (si différent du précédent)
Courriel

☒ Personne morale de droit privé ① ☐ Personne morale de droit public ①

Dénomination ou raison sociale* **Adventure Valley Durbuy**

Forme juridique **Société anonyme**

Adresse du siège social

Rue* **Rue de Rome** n°* **1** boîte

Code postal* **6940** Localité* **Grandhan (Durbuy)** Pays **Belgique**

Téléphone* **+32 86 21 28 15**

Site web **<https://www.adventure-valley.be/>**

Courriel **info@lpm.be**

Personne habilitée à représenter la personne morale

☒ M. ☐ Mme* Nom* **Maerten** Prénom* **Bart**

Fonction* **Administrateur délégué**

Personne pouvant être contactée par l'Administration

☐ M. ☐ Mme* Nom* **Devoldere** Prénom* **Laurent**
Rue* **Rue de Rome** n°* **1** boîte /
Code postal* **6940** Localité* **Grandhan (Durbuy)** Pays **Belgique**
Téléphone* **+32 497 31 11 22**
Courriel **laurent@lpm.be**
Fonction* **Directeur travaux**

1.2 Localisation

1.2.1 Coordonnées de l'établissement visé par la demande de permis

Nom usuel de l'établissement* **ADVENTURE VALLEY DURBUY**
Rue (ou lieu-dit)* **Rue de Rome** n°* **1** boîte /
Code postal* **6940** Localité* **Grandhan (Durbuy)**

Joignez à votre demande :

- Un **plan de situation*** de l'établissement sur une carte à l'échelle adaptée en document attaché n° **2**
- Un plan cadastral* reprenant les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de :
 - ♦ 50 mètres mesurés à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement
 - ♦ 200 mètres mesurés à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement en document attaché n° **3**

1.2.2 Liste des parcelles

Identification de la parcelle sur le plan cadastral*	Commune*	Division*	Section*	Radical	Bis/Ter	Exposant	Puissance	Partie	Droit réel	Statut ¹ de la parcelle par rapport au précédent permis*
P 01	Durbuy	6	B	527		L		☐	☒	Inchangé
P 02	Durbuy	6	B	523		C		☐	☒	Inchangé
P 03	Durbuy	6	B	523		D		☐	☒	Inchangé
P 04	Durbuy	6	B	522		G		☐	☒	Inchangé
P 05	Durbuy	6	B	522		H		☐	☒	Inchangé
P 06	Durbuy	6	B	517		E		☐	☒	Inchangé
P 07	Durbuy	6	B	517		D		☐	☒	Inchangé
P 08	Durbuy	6	B	516		A		☐	☒	Inchangé
P 09	Durbuy	6	B	512		H		☐	☒	Inchangé
P 10	Durbuy	6	B	509		G		☐	☒	Inchangé
P 11	Durbuy	6	B	509		F		☐	☒	Inchangé
P 12	Durbuy	6	B	512		G		☐	☒	Inchangé
P 13	Durbuy	6	B	510		A		☐	☒	Inchangé
P 14	Durbuy	6	B	514		A		☐	☒	Inchangé
P 15	Durbuy	6	B	511		B		☐	☒	Inchangé
P 16	Durbuy	6	B	497		D		☐	☒	Inchangé

¹ Statut possible : nouveau, inchangé, modifié, supprimé, en attente (fait l'objet d'une autre demande).

Identification de la parcelle sur le plan cadastral*	Commune*	Division*	Section*	Radical	Bis/Ter	Exposant	Puissance	Partie	Droit réel	Statut ¹ de la parcelle par rapport au précédent permis*
P 17	Durbuy	6	B	497		E		☐	☒	Inchangé
P 18	Durbuy	6	B	470		R		☐	☒	Inchangé
P 19	Durbuy	6	B	470		S		☐	☐	Supprimé
P 20	Durbuy	6	B	504		S		☐	☒	Inchangé
P 21	Durbuy	6	B	504		T		☐	☒	Inchangé
P 22	Durbuy	6	B	505		K		☐	☒	Inchangé
P 23	Durbuy	6	B	505		H		☐	☒	Inchangé
P 24	Durbuy	1	A	595		B		☐	☒	Inchangé
P 25	Durbuy	1	A	594		E		☐	☒	Inchangé
P 26	Durbuy	1	A	594		D		☐	☒	Inchangé
P 27	Durbuy	1	A	598		C		☐	☐	Inchangé
P 28	Durbuy	1	A	599		D		☐	☒	Inchangé
P 29	Durbuy	1	A	602		Z		☐	☐	Inchangé
P 30	Durbuy	6	B	497	2.			☐	☒	Inchangé
P 31	Durbuy	6	B	527		C		☐	☒	Inchangé
P 32	Durbuy	6	B	500		D		☐	☒	Nouveau

Si vous devez renseigner des parcelles non cadastrées, encoder la commune la division et la section dans laquelle elle se situe

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages : 4 / 7

1.2.3 Étude du milieu

L'établissement visé par le projet est-il situé* :

Dans une zone Natura 2000 ou à proximité ⓘ	☒ Oui	☐ Non	
Dans le périmètre d'un Parc naturel ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone SEVESO ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone de prévention de captage ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone d'aléa d'inondation, en zone inondable ou de risque d'inondation ⓘ	☒ Oui	☐ Non	
Dans une zone de contraintes géotechniques liées à un aléa (menace) de mouvement de terrain d'origine naturelle ⓘ	☒ Oui	☐ Non	
Aléa :	☐ Faible	☐ Modérée	☐ Majeure
Dans une zone de contraintes géotechniques liées à un aléa (menace) de mouvement de terrain lié à une activité humaine ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Aléa :	☐ Faible	☐ Modérée	☐ Majeure
Dans un périmètre de protection et/ou inscrit sur une liste de sauvegarde ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone d'épuration autonome du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	☒ Oui	☐ Non	
Dans une zone d'épuration collective du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone d'épuration transitoire du plan d'assainissement (PASH) ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Dans une zone à risque d'érosion hydrique diffuse ⓘ	☐ Oui	☒ Non	
Sur un terrain répertorié dans la banque de données de l'état des sols wallons (BDES) ⓘ	☒ Oui	☐ Non	
Dans une zone à forte densité de population (> 1000 habitants dans un rayon de 500 m)	☐ Oui	☒ Non	
Dans quelles zones d'affectation au plan de secteur votre établissement est-il implanté ?*			
Zone de Loisirs + Zone de dépendance d'extraction + petite partie en Zone d'habitat et Zone agricole			

Vous pouvez visualiser ces différentes zones via l'outil cartographique à l'adresse :
<http://geoapps.wallonie.be/CigaleInter/#CTX=PE>

1.3 Présentation du projet

1.3.1 Objet de la demande du projet*

Le site, appelé « La Petite Merveille », est créé en 1964. Dès sa création, il est dédié à des activités sportives, récréatives et touristiques. Depuis la délivrance du permis unique de 2011, des modifications ont été apportées aux installations et équipements du site. La majorité de ces modifications ont fait l'objet de permis d'urbanisme. Toutefois, certaines modifications ne sont pas encore couvertes et doivent dès lors être régularisées. Il s'agit principalement de deux citernes de gaz propane (urbanisme + environnement) ainsi que de plusieurs installations techniques (environnement uniquement) et d'une activité récréative (environnement uniquement).

1.3.2 Type de projet

Votre demande* :

- ☐ Concerne la mise en activité d'un nouvel établissement ou un établissement n'ayant pas encore eu de permis
- ☒ Est relative à un établissement existant, et concerne :
- ☐ Le maintien en activité de l'établissement avec ou sans extension d'activités, le permis arrivant à échéance ①

demandez anticipativement pour la raison suivante :

-
-
- ☒ Une extension ou une transformation d'activités de l'établissement (permis demandé uniquement pour cette partie) ①
- ☐ Une modification législative de la liste des activités et installations classées ①

Connaissez-vous le numéro public de l'établissement pour lequel vous introduisez une demande (numéro géré par l'administration régionale) ?

- ☐ Oui, indiquez les références :
- Numéro d'établissement Auprès de la direction de
- ☒ Non

Votre projet est-il temporaire ou d'essai ?*

- ☐ Oui, précisez :
- ☐ Temporaire ①
 - ☐ D'essai ①
- ☒ Non

Votre projet est-il mobile ? ①*

- ☐ Oui
- ☐ Non

Vous souhaitez obtenir un permis pour une :*

- ☒ Durée légale ①
- ☐ Durée inférieure à la durée légale*
- ☐ Durée souhaitée jours mois années
 - ☐ Date de fin souhaitée (dd/mm/yyyy)

1.3.3 Servitudes et autres droits

Le projet pourrait-il éteindre ou modifier des servitudes ?* ①

- [illegible]

Service public de Wallonie territoire logement patrimoine énergie

1.3.4 Liste des rubriques d'activités (« Rubriques PE »)

Remplissez les numéros des rubriques concernées par la demande* :

Pour rappel, s'il y a une rubrique de classe 1, veuillez joindre une étude d'incidences sur l'environnement.

40.10.01.02 – 2 TRANSFORMATEURS, PUISSANCE NOMINALE TOTALE DE 1.630 kVA – CLASSE 2 (NOUVELLE RUBRIQUE)

40.30.02.02 – INSTALLATIONS DE CLIMATISATIONS ET RÉFRIGÉRATION, PUISSANCE FRIGORIFIQUE NOMINALE UTILE TOTALE DE 590 kW – CLASSE 2 (PASSAGE DE LA RUBRIQUE DE CLASSE 3 À LA RUBRIQUE DE CLASSE 2)

40.60.01 – 3 CHAUDIÈRES, PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE DE 1 x 200 kW ET 2 x 300 kW - CLASSE 3 (RUBRIQUE AUTORISÉE)

55.30.01 – 2 RESTAURANTS, NOMBRE DE PLACES TOTAL DE 870 - CLASSE 3 (RUBRIQUE AUTORISÉE)

63.12.07.02 – 2 CITERNES DE PROPANE, VOLUME TOTAL DES RÉSERVOIRS DE 18.300 LITRES - CLASSE 2 (NOUVELLE RUBRIQUE)

90.13 – 2 STATIONS D'ÉPURATION, CAPACITÉ DE TRAITEMENT TOTALE DE 650 EH - CLASSE 2 (RUBRIQUE AUTORISÉE)

92.61.03 – 1 BOWLING - CLASSE 3 (NOUVELLE RUBRIQUE)

92.61.16 – 1 PARCOURS DANS UNE CAVITÉ SOUTERRAINE - CLASSE 2 (RUBRIQUE AUTORISÉE)

92.61.17 – 1 PARCOURS SUR UNE PAROI ROCHEUSE - CLASSE 2 (RUBRIQUE AUTORISÉE)

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

1.3.5 Schéma de procédé

Un schéma de procédé est un diagramme utilisé pour décrire les flux de matière.

Votre projet met-il en œuvre un procédé ?* ⓘ

- ☐ Oui, décrivez-le et joignez à votre dossier un schéma de procédé (flowsheet) en document attaché n° ..

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ☒ Non

1.3.6 Phasage du projet

Votre projet comporte-t-il un phasage ?*

- ☐ Oui, joignez à votre dossier le phasage en document attaché n°
- ☒ Non

1.4 Présentation de l'établissement

1.4.1 Description de l'établissement

Décrivez l'activité principale de votre établissement et/ou le cadre dans lequel s'inscrit le projet (Si précision supplémentaire par rapport l'objet de la demande) ①

Voir 1.3.1 Objet de la demande + Annexe 6 du dossier de demande.....

.....

.....

.....

.....

Nombre d'équivalents temps plein ① présents au sein de l'établissement par an :

Personnel administratif 27

Personnel de production 38

1.4.2 Directives européennes

L'établissement est-il concerné par la directive établissant un système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (ETS) ?* ①

☐ Oui, remplissez l'annexe 1/9 - Formulaire relatif aux installations et activités émettant des gaz à effet de serre

☒ Non

L'établissement est-il concerné par la directive SEVESO (gestion des risques industriels liés à la manipulation, fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses) ?*

☐ Oui, quel est le seuil SEVESO ?*

☐ Bas, remplissez la Notice d'identification des dangers

☐ Haut, remplissez l'Étude de sûreté

☒ Non

L'établissement est-il concerné par la directive relative aux émissions industrielles IED (Industrial Emission Directive) / IPPC (Integrated Prevention and Pollution Control) ?*

☐ Oui, votre projet fait-il intervenir une ou plusieurs activités IED/IPPC et/ou plusieurs activités techniquement et géographiquement liée(s) à celle(s)-ci ?*

☐ Oui, remplissez l'annexe 1/5 - Formulaire relatif aux établissements visés par la directive relative aux émissions industrielles (IED/IPPC)

☐ Non

☒ Non

1.4.3 Permis et autorisations

Remplissez le tableau pour tous les documents officiels existants, dont vous disposez, liés à l'établissement@.

Type de l'acte*	Date* (dd/mm/yyyy)	Autorité	Référence de l'acte	Échéance (dd/mm/yyyy)	Document à joindre*
Permis unique	21/12/2011	Ministre	REC.PU/05.324	21/12/2031	n° 5.1
Permis urbanisme	25/05/2016	Commune	2016/0034	Illimité	n° 5.2
Permis urbanisme	10/08/2016	Commune	2016/0039	Illimité	n° 5.3
Permis urbanisme	25/08/2016	Commune	2016/0063	Illimité	n° 5.4
Permis urbanisme	21/12/2016	Commune	2016/0118	25/08/2019	n° 5.5
Permis urbanisme	15/03/2017	Commune	2017/0014	Illimité	n° 5.6
Permis urbanisme	24/05/2017	Commune	2017/0049	Illimité	n° 5.7
Permis urbanisme	07/06/2017	Commune	2017/0013	Illimité	n° 5.8
Permis urbanisme	09/11/2017	Fonctionnaire Délégué	F0510/83012/UFD/2017/1//2005097	Illimité	n° 5.9
Permis urbanisme	04/04/2018	Commune	2017/0129	Illimité	n° 5.10
Permis urbanisme	22/06/2018	Fonctionnaire Délégué	F0510/83012/UFD/2018/3//2022835	Illimité	n° 5.11
Permis urbanisme	27/07/2020	Commune	2020/0044	Illimité	n° 5.12
Permis urbanisme	26/05/2021	Commune	2020/0008	Illimité	n° 5.13
					n°
					n°
					n°
					n°

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

1.4.4 Plan descriptif

Le **plan descriptif** de l'établissement (existant et/ou projeté) comprend ① :

- Les parcelles avec une numérotation de P1 à Pn sur une carte comprenant le parcellaire cadastral où « N » représente le nombre des parcelles concernées par l'implantation de l'établissement ;
- Les bâtiments avec une numérotation de B1 à Bn où « N » représente le nombre de bâtiments concernés par l'établissement, l'emplacement des locaux, des ateliers ;
- Les installations avec une numérotation de I1 à In où « N » représente le nombre d'installations, en ce compris des appareils, des cheminées, des prises d'eau souterraine, des circuits d'évacuation, des réservoirs souterrains (pour les forages et prises d'eau, si le plan n'est pas géoréférencé, vous devez indiquer les coordonnées Lambert ou GPS de chaque installation) ;
- Les dépôts de substances ou de mélanges (matières premières et auxiliaires...) avec une numérotation de DS1 à DSn où « N » représente le nombre de dépôts ;
- Les dépôts de déchets avec une numérotation de DD1 à DDn où « N » représente le nombre de dépôts ;
- Chaque déversement² composant les rejets d'eaux usées. Chaque déversement est numéroté de (DEV1 à DEVn) où « N » représente le nombre de déversements ;
- Chaque rejet³ d'eaux usées dans son récepteur respectif. La localisation est indiquée par une flèche qui pointe l'endroit d'introduction dans le milieu récepteur et l'emplacement du dispositif de contrôle sur le rejet. Chaque rejet est numéroté de RE1 à REN où « N » représente le nombre de rejets ;
- Les rejets atmosphériques canalisés avec une numérotation de RA1 à RAn où « N » représente le nombre de rejets atmosphériques canalisés. La localisation est indiquée d'une croix à l'endroit du centre de l'évacuation.

Joignez ce ou ces plans en document(s) attaché(s) n°* **4**

² Par déversement, on entend un point intermédiaire (chambre de visite) qui est utilisé pour contrôler la qualité de l'eau avant un éventuel mélange.

³ Par rejet d'eaux usées, on entend l'endroit d'où les eaux usées de l'établissement sont évacuées à l'extérieur de celui-ci (dans un récepteur de type : égouts publics, eaux de surface, voies artificielles d'écoulement). Un rejet d'eaux usées peut donc être composé de plusieurs déversements.

1.4.5 Liste des bâtiments [B_N] et leurs affectations (y compris les existants)

Identification du bâtiment sur le plan descriptif*	Identification de la parcelle sur le plan descriptif*	Affectation du bâtiment et/ou dénomination	Statut du bâtiment par rapport au permis précédent* ①
B 001	P 001	Bâtiment Rome - Restaurant, salles, bureaux	Inchangé
B 002	P 001	(Anct : Bâtiment Location/entretien de VTT)	Supprimé
B 003	P 001	(Anct : Bâtiment "Laser games")	Supprimé
B 004	P 002	(Anct : Bâtiment Entreposage matériel karting/entretien)	Refusé
B 005	P 017	(Anct : Bâtiment "Sanitaire Camping")	Supprimé
B 006	P 016	(Anct : Bâtiment "Auvent barbecue")	Annulé
B 007	P 001	Bâtiment de stockage	Inchangé
B 008	P 024	(Anct : Bâtiment "Kicker humain")	Supprimé
B 009	P 026	Bâtiment "Circuit dans les arbres"	Modifié
B 010	P 025	Bâtiment "La Cabane"	Modifié
B 011	P 022	(Anct : Bâtiment "Paint ball Carrière")	Annulé
B 012	P 023	(Anct : Bâtiment "Abris terrain Paint ball")	Refusé
B 013	P 013	Bâtiment "Grotte"	Inchangé
B 014	P 014	Bâtiment "Préparation escalade"	Inchangé
B 015	P 027	(Anct : Bâtiment "Fort-Boyard")	Supprimé
B 016	P 016	Bâtiment "Indoor"	Nouveau
B 017	P 003	Cabine Haute Tension 1	Nouveau
B 018	P 036	Cabine Haute Tension 2	Nouveau
B 019	P 002	Bâtiment "Location entretien vélos"	Nouveau
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		
B	P		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

1.4.6 Liste des Installations et Activités [IN]

Doivent **impérativement** figurer dans ce tableau toutes les installations et activités (y compris les installations de regroupement, de tri et de prétraitement). ⓘ

Installations IN				Énergie		Emplacement		Statut de l'installation par rapport au permis précédent* ⓘ
Identification de l'installation sur le plan descriptif*	Description ou dénomination usuelle de l'installation* <i>S'il s'agit d'un groupe ou ensemble d'installations, précisez-le au début de la dénomination et utilisez le même intitulé pour les installations appartenant à un même ensemble</i>	Capacité nominale (Spécifiez les unités)	Capacité demandée* (si différente de la capacité nominale) (Spécifiez les unités)	Produite (P)	Utilisée (U)	Dans BN	Sur PN (si pas de BN)	
I 001	Installation de camping-caravaning	-		-	-	B -	P 016	Supprimé
I 002	Installation d'épuration des eaux	350 EH		-	Elec.	B -	P 001	Inchangé
I 003	Restaurant	620 places		-	Elec.	B 001	P 001	Inchangé
I 004	Paroi rocheuse (Activité)	-		-	-	B -	P 013	Inchangé
I 005	Cavité souterraine (Activité)	-		-	-	B -	P 013	Inchangé
I 006	Installations de chauffage	1 x 200 kW		Chaleur	Propane	B 001	P 001	Modifié
I 007	Groupes froid	176 kW		Froid	Elec.	B 001	P 001	Modifié
I 008	Activités de tir à l'arc, arbalète, air comprimé	-		-	-	B 009	P 026	Supprimé
I 009	Activités de paint ball	-		-	-	B -	P 023	Refusé
I 010	Circuits dans les arbres (Activité)	-		-	-	B -	P 024	Inchangé
I 011	Circuit de karting électrique	-		-	-	B -	P 002	Refusé
I 012	Installations sanitaires	-		-	-	B 005	P 017	Supprimé
I 013	Plaine de jeux	-		-	-	B -	P 001	Supprimé

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages : 5 à 6 / 7

1.4.7 Liste générale des dépôts

1.4.7.1 Dépôts Substances ou mélanges [DSN] (pas les déchets)

Doivent **impérativement** figurer dans ce tableau tous les dépôts qu'il s'agisse de substance dangereuse ou non.

Sont considérés comme dangereux les substances ou mélanges dont les emballages ou les fiches de données de sécurité (FDS) présentent au moins un des pictogrammes suivants :



Identification du dépôt sur le plan descriptif*	Nom usuel et/ou description*	Quantité maximale sur le site en m3, kg, t, L	Fréquence de rotation	Dangereux (Notez le CAS ET joignez la fiche sécurité en document attaché)	Mode de stockage (Décrivez ou joignez une pièce jointe ou un plan en document attaché)	Emplacement		Statut du dépôt par rapport au permis précédent* ①
						Dans B _N	Sur P _N , (si pas de B _N)	
DS 001	Mazout			☐ CAS n°		B -	P -	Supprimé
DS 002	Propane en récipients mobiles			☐ CAS n°		B -	P -	Supprimé
DS 003	Matériel canoës			☐ CAS n°		B -	P -	Supprimé
DS 004	Equipements récréatifs		sans objet	☐ CAS n°		B 014	P 014	Inchangé
DS 005	Parking			☐ CAS n°		B -	P -	Refusé
DS 006	Dépôt VTT		sans objet	☐ CAS n°		B 019	P 002	Modifié
DS 007	Dépôt matériel karting			☐ CAS n°		B -	P -	Refusé
DS 008	Gaz propane	9.150 l	12x/an (appoints)	☒ CAS 74-98-6 n° 12.1	Citerne métallique aérienne	B -	P 001	Nouveau
DS 009	Gaz propane	9.150 l	12x/an (appoints)	☒ CAS 74-98-6 n° 12.1	Citerne métallique aérienne	B -	P 018	Nouveau

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages : 7 / 7

1.4.7.2 Dépôts de Déchets [DDN]

Identification du dépôt sur le plan descriptif*	Nom usuel et/ou description*	Quantité maximale sur le site (m³, kg, t, l)	Flux annuel en m³, kg, t, l (exprimé par an)	État physique	Mode de stockage (Décrivez ou joignez un document attaché ou un plan)	Emplacement		Statut du dépôt par rapport au permis précédent ①
						Dans BN	Sur PN, (Si pas de BN)	
DD 001	Stockage temporaire des déchets					B	P	Supprimé
DD 002	Citerne toilettes chimiques (camping)					B	P	Supprimé
DD 003	Tout-venant	1.050 kg	54 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B 001	P 001	Nouveau
DD 004	Cartons	225 kg	12 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B 001	P 001	Nouveau
DD 005	Verre	600 kg	31 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B 001	P 001	Nouveau
DD 006	Tout-venant	600 kg	31 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B	P 016	Nouveau
DD 007	Cartons	150 kg	8 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B	P 016	Nouveau
DD 008	Verre	300 kg	16 t	solide	Conteneurs 770 l fermés	B	P 016	Nouveau
DD						B	P	
DD						B	P	
DD						B	P	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

Décrivez les mesures de prévention, valorisation ou élimination des déchets ou joignez cette description en document attaché n°*
Les déchets générés par l'établissement sont exclusivement des déchets non dangereux, assimilés à des déchets ménagers. Ils proviennent quasi exclusivement de la restauration sur le site. Les déchets sont triés en trois fractions : cartons, verre et fraction résiduelle (tout-venant).
Les déchets sont stockés dans des conteneurs en plastique à couvercle, d'une contenance de 770 litres. Ces conteneurs sont vidangés en moyenne une fois par semaine (variable en fonction de l'affluence de visiteurs) par le collecteur enregistré DURECO SCRL (Rue de l'Industrie, 37 à 6940 Barvaux-Sur-Ourthe / Enregistrement n°2019-09-24-19).

1.5 Urbanisme

1.5.1 Permis d'environnement ou permis unique (environnement + urbanisme) ?

Des actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont-ils nécessaires à la réalisation du projet ① ?*

☒ Oui

Le projet concerne-t-il un bien classé, un bien inscrit sur une liste de sauvegarde, un bien situé sur une zone de protection et/ou un bien classé au titre de site archéologique ?* ①

☐ Oui, alors une demande de permis d'urbanisme doit être introduite de manière séparée

☒ Non, alors les pièces et renseignements requis par la législation urbanistique doivent être joints en documents attaché au présent formulaire excepté la Notice d'évaluation des incidences. Cependant, **il y a lieu de compléter la suite du présent cadre.**

☐ Non, vous êtes dispensé de remplir les questions suivantes de ce cadre 1.5 Urbanisme

1.5.2 Voirie

Une création, suppression ou modification de la voirie communale ① est-elle nécessaire à la réalisation du projet ?*

☐ Oui, remplissez le tableau ci-dessous

☒ Non

Voirie communale*	Nature des modifications*	Justification*

1.5.3 Description du site avant la mise en œuvre du projet

Quelle est la pente naturelle du terrain ?*

☒ inférieure à 6%

☐ entre 6 et 15%

☐ supérieure à 15%

Quelle est l'occupation du sol (terres de culture, prairies, friche agricole, forêt, pelouse, bâtiment, surface imperméabilisée, friche industrielle...) ?*

Pelouses

Quelles sont les conséquences du projet sur les équipements des voiries existants ?* ①

La régularisation urbanistique vise l'implantation de deux citernes aérienne de gaz propane : aucune conséquence sur les équipements des voiries

1.5.4 Phase du chantier

Le projet entraîne-t-il ?

Des travaux de démolition ?*

- ☐ Oui, quelle est la nature de ceux-ci ?
- ☒ Non

Une modification sensible du relief du sol (remblais, déblais) ?* ⓘ

- ☐ Oui
- ☒ Non

Un déboisement ou un abattage ?* ⓘ

- ☐ Oui, précisez l'objet de celui-ci
- ☒ Non

2 DEUXIÈME PARTIE : EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

2.1 Introduction

Y a-t-il une étude d'incidences sur l'environnement ?* ①

☐ Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n°*

Y a-t-il des recommandations avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord ?*

☐ Oui, listez-les et expliquez pourquoi pour chacune d'entre-elles ou joignez-les à votre dossier en document attaché n°....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ Non

☒ Non

2.2 Effets sonores

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sonores

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

En l'absence d'étude d'incidences, disposez-vous d'une étude acoustique ?* ①

- ☐ Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n°
- ☒ Non, remplissez le tableau ci-dessous pour chaque source de bruit de votre établissement ①

Description de la source de bruit et/ou du bruit généré

Sans objet – Pas de nouvelle source de bruit parmi les installations modifiées ou régularisées

Installation/activité générant le bruit (reprendre l'identifiant utilisé dans le tableau du chapitre 1.4.6)

I	I
I	I
I	I

Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit

Semaine

Week-ends et jours fériés

Durée, si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)

deh à h de h à h

Description des moyens d'atténuation du bruit (précisez si existants ou futurs)
(exemples : Double-vitrage, sas d'entrée, isolation acoustique, silencieux, murs antibruit, etc.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Joignez à votre dossier la fiche technique mentionnant la puissance acoustique de la source de bruit en document attaché n°

Y a-t-il un système de surveillance de vos émissions sonores dans l'environnement ?*

- ☐ Oui, joignez à votre dossier le descriptif en document attaché n°
- ☒ Non

2.3 Effets sur les eaux

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur les eaux :

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, remplissez uniquement les tableaux concernant les rejets (cadre 2.3.3) ainsi que concernant les déversements (cadre 2.3.4.1) et passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

2.3.1 Usage de l'eau

Utilisez-vous de l'eau pour vos activités ?*

☒ Oui

a) Type d'eaux entrantes

Type d'eaux entrantes*	Volume d'eau utilisé (précisez l'unité : m³/j ou m³/an)
☒ Eau de distribution	8.400 m³/an
☐ Prise d'eau de surface ①	
☐ Prise d'eau souterraine ①	
☒ Autre, à préciser	Eau de pluie
	2.000 m³/an

b) Quels sont les usages de l'eau ?

- ☒ Domestique
☐ Industriel (Production, nettoyage) ①
☐ Refroidissement ①
☐ Agricole ①

c) Si vous avez coché un usage industriel, quel est le volume spécifique d'eau nécessaire pour réaliser une unité de produit fini (Précisez l'unité : celle visée dans les conditions intégrales et sectorielles ou, à défaut, par m3/tonne) ?

Identification de l'installation sur le plan descriptif*	Produit fini*	Volume spécifique d'eau*
I		
I		
I		
I		
I		
I		

☐ Non, justifiez* ①

.....

2.3.2 Schéma des écoulements des eaux jusqu'à leurs rejets

Joignez à votre dossier le schéma en document attaché n°* 13.2..

2.3.3 Énumération des points de rejet d'eaux [RE_N]

Identification du rejet d'eau sur le plan descriptif*	Où part l'eau/nature du récepteur* ①	Statut du rejet par rapport au permis précédent* ①
RE 001	☐ Égout	Inchangé
	☒ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE 002	☐ Égout	Inchangé
	☒ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE 003	☐ Égout	Modifié
	☒ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE 004	☐ Égout	Nouveau
	☒ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	
RE	☐ Égout	
	☐ Eau de surface ou voies artificielles d'écoulement	
	☐ Infiltration dans le sol ①	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

2.3.4 Eaux usées en ce compris les eaux pluviales

2.3.4.1 Points de déversement d'eau [DEV_N]

Identification du déversement sur le plan descriptif* ①	Identification du rejet sur le plan descriptif*	Installation/activité (I...), dépôt (D...) ou bâtiment (B...) générant le déversement*	Systèmes de surveillance	Résultat d'analyse	Type d'eau	Débit		Superficie collectée en m²	Statut du déversement par rapport au permis précédent* ①
						m³/jour	m³/heure		
DEV 001	RE 001	I003 I036 (I002)	STEP individuelle 350 EH	☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				Inchangé
					☐ Eaux de refroidissement				
					☒ Eaux usées domestiques				
					☐ Eaux pluviales				
				☒ Non	☐ Eaux agricoles Précisez				
DEV 002	RE	B001	-	☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				Inchangé
					☐ Eaux de refroidissement				
					☐ Eaux usées domestiques				
					☒ Eaux pluviales			1.900	
				☒ Non	☐ Eaux agricoles Précisez				
DEV 003	RE	I027 I037 (I017)	STEP individuelle 300 EH	☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				Modifié
					☐ Eaux de refroidissement				
					☒ Eaux usées domestiques				
					☐ Eaux pluviales				
				☒ Non	☐ Eaux agricoles Précisez				

Suite du tableau des déversements



Début du tableau des déversements

Identification du déversement sur le plan descriptif* ①	Identification du rejet sur le plan descriptif*	Installation/activité (I...), dépôt (D...) ou bâtiment (B...) générant le déversement*	Systèmes de surveillance	Résultat d'analyse	Type d'eau	Débit		Superficie collectée en m²	Statut du déversement par rapport au permis précédent* ①
						m³/jour	m³/heure		
DEV 004	RE 004	B016	-	☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				Nouveau
					☐ Eaux de refroidissement				
					☐ Eaux usées domestiques				
					☒ Eaux pluviales			2.500	
				☒ Non	☐ Eaux agricoles				
					Précisez				
DEV	RE			☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				
					☐ Eaux de refroidissement				
					☐ Eaux usées domestiques				
					☐ Eaux pluviales				
				☐ Non	☐ Eaux agricoles				
					Précisez				
DEV	RE			☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°	☐ Eaux usées industrielles ①				
					☐ Eaux de refroidissement				
					☐ Eaux usées domestiques				
					☐ Eaux pluviales				
				☐ Non	☐ Eaux agricoles				
					Précisez				

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

2.3.4.2 Moyens mis en œuvre pour réduire les incidences

Copiez le tableau ci-dessous pour chaque déversement et numérotez les pages /

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)* **DEV001**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ? **Sans objet : eaux usées domestiques**

☐ En continu, précisez la durée du déversement h/jour j/semaine j/mois
☐ Par batch⁴, donnez

- La fréquence h/jour j/semaine j/mois
- Le volume m³/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

Traitement en STEP Eloy Water, AirOxy II P-90 350 EH avant rejet en eaux de surface
Voir annexe 6, § 6.5.3

Copiez le tableau ci-dessous pour chaque déversement et numérotez les pages /

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)* **DEV002**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ? **Sans objet : eaux pluviales**

☐ En continu, précisez la durée du déversement h/jour j/semaine j/mois
☐ Par batch⁵, donnez

- La fréquence h/jour j/semaine j/mois
- Le volume m³/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

Stockage en citerne, rejet du trop-plein en eaux de surface
Voir annexe 6, § 6.5.3

⁴ Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

⁵ Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

Copiez le tableau ci-dessous pour chaque déversement et numérotez les pages /

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)* **DEV003**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ? **Sans objet : eaux usées domestiques**

- ☐ En continu, précisez la durée du déversement h/jour j/semaine j/mois
- ☐ Par batch⁶, donnez

- La fréquence h/jour j/semaine j/mois
- Le volume m³/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

Traitement en STEP Eloy Water, AirOxy CB P-90 300 EH avant rejet en eaux de surface
Voir annexe 6, § 6.5.3

Copiez le tableau ci-dessous pour chaque déversement et numérotez les pages /

Déversement concerné (sur base de l'identification du tableau 2.3.4.1)* **DEV004**

a) Comment sont déversées vos eaux usées industrielles ? **Sans objet : eaux pluviales**

- ☐ En continu, précisez la durée du déversement h/jour j/semaine j/mois
- ☐ Par batch⁷, donnez

- La fréquence h/jour j/semaine j/mois
- Le volume m³/batch

b) Description du traitement des eaux en place ou prévu

Stockage en citerne, rejet du trop-plein en eaux de surface
Voir annexe 6, § 6.5.3

2.3.4.3 Réseau d'égouttage public

Le rejet d'eaux usées industrielles se fait-il dans un réseau d'égouttage public ?* **① Sans objet**

- ☐ Oui
- Le Oui réseau d'égouttage public aboutit-il dans une station d'épuration publique ?*
- ☐ Oui, joignez à votre dossier votre projet de contrat d'assainissement industriel en document attaché n°
- ☐ Non, joignez à votre dossier l'avis préalable de l'organisme d'assainissement compétent (OAA) en document attaché n°
- ☐ Non

⁶ Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

⁷ Batch : traitement par lots : type de procédé industriel dans lequel le produit fini est obtenu par une série de tâches, plutôt que par une production en continu.

2.3.5 Eaux usées domestiques

2.3.5.1 Un ou des rejets de l'établissement est (sont)-il(s) situé(s) en zone d'assainissement collectif ?* ①

☐ Oui

Sont-ils tous raccordés à l'égout public ?*

☐ Oui

☐ Non, pour chaque rejet non raccordé à l'égout, vous avez besoin d'une dérogation à l'obligation de raccordement à l'égout et devez joindre les éléments de justification suivants* :

- Description de la voirie riveraine équipée ou destinée à être équipée d'égouts en document attaché n°
- Description des difficultés techniques rencontrées pour raccorder l'établissement à l'égout existant ou prévu (Faîtes référence à la nature du sol, la longueur de la tranchée de raccordement, l'ampleur des dénivellations...) en document attaché n°
- Évaluation des coûts qu'engendrerait le raccordement de l'établissement à l'égout existant ou prévu et justification du caractère excessif de ces coûts en document attaché n°

☒ Non

2.3.5.2 Un ou des rejets de l'établissement est (sont)-il(s) situé(s) dans une autre zone qu'un assainissement collectif ?*

☒ Oui, décrivez le mode de gestion des eaux usées domestiques (fosse septique, système d'épuration individuelle auquel cas, précisez la marque, le modèle et la capacité du système d'épuration individuelle) et de l'évacuation des eaux épurées*

Les eaux usées domestiques générées par le bâtiment principal (B001) sont traitées dans une STEP Eloy Water, AirOxy II P-90 350 EH (1002) avant rejet en eaux de surface. Cette installation et ce rejet sont déjà autorisés.

Les eaux usées domestiques générées par le bâtiment « indoor » (B016) sont traitées dans une STEP Eloy Water, AirOxy CB P-90 300 EH (1017) avant rejet en eaux de surface. Cette installation et ce rejet sont régularisés via la présente demande de permis unique.

Voir annexe 6, § 6.5.3

N° d'agrément du système d'épuration individuelle* **2020/04/022A**

☐ Non

2.4 Effets sur l'air

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur l'air

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, remplissez uniquement le tableau concernant les rejets (cadre 2.4.1.1) et passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

2.4.1 Rejets atmosphériques

Le projet ou l'établissement engendre-t-il des rejets atmosphériques ?* ①

☒ Oui, remplissez les tableaux ci-dessous

☐ Non, justifiez* ①

.....
.....

2.4.1.1 Caractéristiques des rejets canalisés

Identification du rejet atmosphérique sur le plan descriptif*	N° installation (I....) ou dépôt (D.....)	Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)	Nature des effluents	Résultats d'analyse des effluents* (si oui, joignez les analyses à votre dossier)	Joignez la documentation technique ⁸ en document attaché	Statut du rejet par rapport au permis précédent ①
RA 001	I006	2,5	gaz de combustion	☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	Régularisé
RA 002	I030	12	gaz de combustion	☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	Régularisé
RA 003	DS008	2,0	Propane (soupape de sécurité)	☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	Régularisé
RA 004	DS009	2,0	Propane (soupape de sécurité)	☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	Régularisé
RA				☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	
RA				☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	
RA				☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	
RA				☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	
RA				☐ Oui, document attaché n° ☐ Non	n°	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

⁸ Documentation technique des mesures d'épuration des rejets et des systèmes de surveillance

2.4.1.2 Caractéristiques des rejets non canalisés (diffus)

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Nature du rejet* ①	Joignez la documentation des systèmes de surveillance en document attaché*
	Néant	n°
		n°
		n°
		n°
		n°
		n°
		n°
		n°
		n°
		n°

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

Y a-t-il des résultats d'analyse de ces rejets ?* ①

- ☐ Oui, joignez les analyses en document attaché n°*
- ☐ Non

2.4.2 Le projet engendre-t-il des émissions olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?*

☐ Oui, remplissez les tableaux ci-dessous

☒ Non, justifiez*^①

Aucune activité sur le site n'est susceptible de générer des odeurs, qu'il s'agisse d'activités autorisées ou faisant l'objet de la présente demande d'extension.

.....
.....

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Évacuation*	Nature des émissions ^①	Mesures de prévention pour réduire les odeurs
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		
	☐ Verticale ☐ Non canalisée ☐ Non verticale		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

Disposez-vous d'une étude de dispersions d'odeur ?* ^①

☐ Oui, joignez-la à votre dossier en document attaché n°*

☐ Non

2.5 Effets sur les sols et les eaux souterraines

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur les sols et eaux souterraines

Même si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, remplissez les cadres 2.5.1 Etat du sol et 2.5.2 Obligations liées au sol.

Si l'étude d'incidences sur l'environnement répond pleinement aux questions du cadre 2.5.3 Impact du projet, il n'est pas nécessaire de le remplir.

2.5.1 Etat du sol

Le terrain visé comporte-t-il au moins une pollution connue du sol ou des eaux souterraines ?*

☐ Oui

Votre demande de permis comprend-elle l'introduction d'un projet d'assainissement ?* ①

☐ Oui, joignez à votre dossier le projet d'assainissement en document attaché n°

☐ Non

☒ Non

2.5.2 Obligations liées au sol

Si votre demande est relative à un établissement existant et concerne ①

a) Le maintien en activité de l'établissement, avec ou sans extension des activités :

Une ou plusieurs installations ou activités autorisées actuellement présentent-elles un risque pour le sol ?*

O Oui : une étude d'orientation, destinée à vérifier la présence éventuelle d'une pollution du sol et le cas échéant de la décrire et d'en estimer l'ampleur, doit être réalisée

○ Non

b) Une extension ou une transformation des activités de l'établissement (permis demandé uniquement pour cette partie) :

Une ou plusieurs installations ou activités autorisées actuellement présentent-elles un risque pour le sol ?*

O Oui, une ou plusieurs de ces installations ou activités prennent-elles fin ?*

☐ Oui : une étude d'orientation, destinée à vérifier la présence éventuelle d'une pollution du sol et le cas échéant de la décrire et d'en estimer l'ampleur, doit être réalisée

○ Non

● Non

Si une étude d'orientation est exigée, disposez-vous d'une dérogation ou d'une dispense ?

☐ Oui, suite à votre demande, vous avez reçu une décision du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Direction de l'Assainissement des Sols) accordant cette dérogation ou cette dispense

Oui, suite à votre demande, vous n'avez pas reçu de décision dans les délais impartis, mais le rapport de l'expert agréé sol conclut à la non-nécessité de réaliser une étude d'orientation

○ Non, indiquez le numéro de dossier de l'étude d'orientation (EO) que vous avez envoyée au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Direction de l'Assainissement des Sols)* n°

Votre projet concerne-t-il une installation ou une activité présentant un risque pour le sol ?*

☐ Oui, joignez à votre dossier l'extrait conforme de la Banque de Données de l'Etat des Sois en document attaché n°

Décrivez les éventuels impacts des données de la Banque de Données de l'Etat des Sols -BDES- sur le projet visé (par exemple : une pollution du sol mentionnée, la présence d'un Certificat de Contrôle du Sol comprenant des mesures de sécurité, des mesures de suivi ou des restrictions d'usage...) et donnez un justificatif des mesures prévues pour en tenir compte dans le cadre du projet visé :

A series of ten horizontal dotted lines for writing.

● Non

2.5.3 Impact du projet

Quels sont les impacts significatifs potentiels du projet sur le sol et des eaux souterraines ? ①

Aucune activité sur le site n'est susceptible de générer des impacts significatifs sur le sol et les eaux souterraines, qu'il s'agisse d'activités autorisées ou faisant l'objet de la présente demande d'extension.

Quelles sont les mesures de protection du sol et des eaux souterraines ? ①

Décrivez les mesures existantes

Néant

Décrivez les mesures prévues

Néant

2.6 Effets liés à la circulation des véhicules (charroi)

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets liés à la circulation des véhicules (charroi)

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Nature ①	Véhicule		Mouvement	
	Nombre total de mouvements	Type de véhicule ①	Fréquence	Horaire
Véhicules personnels (y compris voitures de société)	65	voitures	Tous les jours	9h – 18h
Véhicules visiteurs	600 (max) 15 (max)	Voitures autocars	Tous les jours	9h – 18h
Véhicules de service				
Livraisons - Enlèvements				

Parking	Interne	Externe
Nombre de places	725 voitures + 19 autocars	0

Décrivez succinctement le charroi du personnel, de la clientèle, des fournisseurs et des transporteurs pour les aspects suivants : Mode d'accès au site, plan de circulation interne et externe, réseau routier environnant, itinéraire local prévu OU joignez cette description en document attaché n° 6.5.7 *

La grosse majorité du charroi est constitué des voitures des usagers du parc. La fréquentation maximale du parc en été est de l'ordre de 2.000 personnes par jour, ce qui correspond approximativement à 600 voitures et 15 autocars par jour.

Décrivez les éventuelles nuisances liées à la circulation des véhicules (charroi) et les moyens mis en place pour les réduire ou les supprimer*

Le flux de véhicules est absorbé sans problème au niveau des deux parkings du site.

L'accès au parking principal (575 places) a fait l'objet d'aménagements spécifiques pour ne pas créer d'encombres sur la N983 (Rue de Rome) : placement de trois barrières levantes au bout d'une voirie interne de 80 mètres, entrée et sortie séparées.

L'accès au second parking (150 places) se fait par la rue du Gibet. Celui-ci comprend des emplacements PMR.

2.7 Effets générés par les vibrations

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets par les vibrations

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet occasionne-t-il des vibrations susceptibles d'être ressenties hors de l'établissement ?*

☐ Oui, remplissez le tableau ci-dessous

☒ Non, justifiez ①

Aucune activité sur le site n'est susceptible de générer des vibrations, qu'il s'agisse d'activités autorisées ou faisant l'objet de la présente demande d'extension

.....
.....

Identification de l'installation ou du dépôt sur le plan descriptif*	Vibrations intermittentes*	Vibrations continues*	Système de surveillance et résultat de mesure (ou performance garantie)	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	☐	☐		
	☐	☐		
	☐	☐		
	☐	☐		
	☐	☐		
	☐	☐		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

2.8 Effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets sur un site Natura 2000 et sur la Biodiversité

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet est-il susceptible d'affecter un site Natura 2000 ?*

- ☐ Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?*
- ☒ Non, justifiez* ①

Deux sites Natura 2000 se trouvent à proximité immédiate de l'établissement :

- **BE34004 « Massifs forestiers famenniens entre Hotton et Barvaux-sur-Ourthe ».** L'établissement jouxte la bordure Nord de ce site Natura 2000 de plus de 1.750 ha.

- **BE34003 « Vallée de l'Ourthe entre Hotton et Barvaux-sur-Ourthe ».** L'établissement est situé à une petite centaine de mètres de ce site Natura 2000 qui couvre 1.525 ha.

Les activités visées par la présente demande d'extension de permis ont des impacts strictement limités dans l'espace et ne sont pas susceptibles de provoquer des effets sensibles sur ces deux sites.

Le projet est-il susceptible d'affecter une ou plusieurs espèces protégées par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature ?* ①

- ☐ Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?*
- ☒ Non, justifiez* ①

Le site est adjacent au SGI 1144 « Briqueterie de Rome » qui est également une réserve naturelle privée gérée par Natagora (superficie : 19,37 ha). On y recense une série d'espèces animales et végétales de valeur patrimoniale, dont certaines sont protégées.

Toutefois, les activités visées par la présente demande d'extension de permis ont des impacts strictement limités dans l'espace et ne sont pas susceptibles de provoquer des effets sensibles sur ces espèces.

Le projet est-il susceptible d'affecter la biodiversité de manière significative ?*

- ☐ Oui, quels sont les impacts et quelles sont les mesures prises pour les limiter ?*
- ☒ Non, justifiez* ①

Les activités visées par la présente demande d'extension de permis ne nécessitent pas de modification sensible ou de destruction d'habitat d'espèces végétales ou animales. Les rejets dans le milieu (eau principalement) sont maîtrisés. Les activités visées ne sont donc pas susceptibles de provoquer des effets sensibles sur la biodiversité.

2.9 Effets supplémentaires

2.9.1 Effets cumulatifs

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux effets cumulatifs

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Y a-t-il, à proximité de votre projet, d'autres établissements ou d'autres projets autorisés générant des effets indirects, synergiques ou cumulatifs aux vôtres ?* ①

- ☐ Oui, précisez
☒ Non, justifiez ①

La Ville de Durbuy est un pôle d'attractivité touristique qui génère le passage de nombreux visiteurs, en particulier durant la bonne saison. Des effets cumulatifs sur le charroi sont vraisemblablement générés. Toutefois, les activités visées par la présente demande d'extension de permis ne sont pas susceptibles de provoquer une augmentation importante de la fréquentation du site (principalement régularisation d'activités existantes).

2.9.2 Impact sur des territoires voisins

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux impacts sur des territoires voisins

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Votre projet est-il susceptible d'avoir des incidences non négligeables sur l'environnement d'une autre Région, d'un autre État membre de l'Union Européenne ou d'un État faisant partie de la Convention d'Espoo ?* ①

- ☐ Oui, identifiez les États et régions concernés et quelles sont les incidences
☒ Non, justifiez ①

Les activités visées par la présente demande d'extension de permis ont des impacts strictement limités dans l'espace et ne sont pas susceptibles de provoquer des effets sur une autre région ou un autre pays.

2.9.3 Autres effets

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux autres effets.....

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Le projet génère-t-il d'autres effets significatifs sur l'environnement que ceux mentionnés précédemment (tels que notamment le patrimoine culturel, les biens matériels, le paysage, la santé humaine, les terres, le sous-sol, l'énergie et le climat)?

☐ Oui, identifiez ces effets

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Disposez-vous d'un système de surveillance pour ces autres effets sur l'environnement ?

☐ Oui, joignez une description des systèmes de surveillance pour chaque type d'effet en document(s) attaché(s) n°

☐ Non

☒ Non

2.9.4 Y-a-t-il des interactions entre les différents effets du projet ?

☐ Oui, identifiez ces interactions

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

☒ Non

2.10 Mesures palliatives ou protectrices

Si une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée, indiquez les chapitres relatifs aux mesures palliatives ou protectrices

Si ces chapitres répondent pleinement aux questions de ce cadre, passez au cadre suivant. Sinon répondez aux questions ci-après.

Justifiez les choix et de l'efficacité des mesures palliatives ou protectrices éventuelles ou de l'absence de ces mesures *

Les activités visées par la présente demande d'extension de permis ont des impacts faibles et qui sont maîtrisés :

- utilisation d'eau : placement de citernes d'eau de pluie ;
- rejet d'eaux usées domestiques en eaux de surface : traitement dans un SEI agréé et correctement dimensionné, maintenance du SEI ;
- charroi : mise en place d'infrastructures de parking adaptées ;
- nouvelles activités récréatives : pas d'impact environnemental direct ;
- stockage de gaz propane : respect des mesures de sécurité applicables ;
- chauffage des bâtiments : chaudières gaz récentes, maintenance régulière ;
- refroidissement des bâtiments : installations récentes, maintenance régulière.

+ Voir annexe 8

3 TROISIÈME PARTIE : DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

3.1 Confidentialité

La demande contient-elle des données à caractère confidentiel, liées aux secrets de fabrication et aux brevets ou au risque de sécurité (par exemple les mesures ou risques liés au contre-terrorisme) ?*

- ☐ Oui, placez-les dans une enveloppe scellée à l'attention du Fonctionnaire Technique et inscrivez-le également dans la liste des documents à joindre en cochant la case confidentielle
- ☒ Non

3.2 Documents à joindre par le demandeur

Les documents déjà renseignés sont obligatoires pour que le dossier soit considéré comme complet au sens des articles 19 et 85 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Si vous remplissez d'autres formulaires (Annexes), et que vous y joignez d'autres documents attachés, complétez également ce tableau pour renseigner ces documents (ex. : plan de puits, étude hydrogéologique, etc.)

n° de document attaché	Type	Objet	Document confidentiel
1	Virement	Copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit de virement du droit de dossier (art. 177 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement).	☐
2	Plan de situation	Situation de l'établissement sur une carte à l'échelle adaptée	☐
3	Plan cadastral (à l'exception de la rubrique 92.61.10)	Le plan comprend les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de a) 50 mètres mesuré à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci n'est pas soumis à étude d'incidences sur l'environnement ; b) 200 mètres mesuré à partir des limites de la ou des parcelles cadastrales concernées par le projet lorsque celui-ci est soumis à étude d'incidences sur l'environnement ;	☐
4	Plan descriptif	Plan descriptif de l'établissement (voir cadre 1.4.4 Plan descriptif)	☐
5	Permis	Permis en cours	☐
6	Description	Description du projet	☐
7	Urbanisme	Volet urbanistique	☐
8	Impacts	Impacts sur l'environnement et sur l'homme	☐
9	Formulaire	1/06 - Formulaire relatif à la gestion des risques industriels – non Seveso	☐
10	Formulaire	1/20 - Formulaire relatif aux installations de combustion	☐
11	Fiches	Fiches techniques des installations	☐
12	Fiches	Fiches de données de sécurité des produits	☐
13	Schémas	Schéma des écoulements des eaux usées	☐
14			☐
15			☐
16			☐
17			☐
18			☐
19			☐
20			☐

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages /

4 QUATRIÈME PARTIE : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les informations personnelles communiquées ne seront utilisées par le Département des Permis et Autorisations du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, qu'en vue d'assurer le suivi de votre dossier.

Sauf mention contraire dans ce formulaire et le respect des règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle une enquête publique est organisée, aux Instances d'avis lors de l'instruction de la demande de permis et du recours, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps que le permis est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel.

Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'un permis vous a été attribué et que la date de validité est échue.

Vous pouvez rectifier vos données, retirer votre demande de permis ou limiter le traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse cpd.dgo3@spw.wallonie.be ou à l'adresse postale suivante :

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département des Permis et Autorisations
Avenue Prince de Liège, 15
5100 Jambes

Sur demande via [formulaire](http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958) (<http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958>), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne. Le **Délégué à la protection des données** du Service public de Wallonie en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le [Portail de la Wallonie](http://www.wallonie.be) (www.wallonie.be).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@cpd-gba.be.

 **Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des données personnelles et marque mon consentement***

A annexer à votre demande

Demandeur(s) de type personne physique?

Renseignez le Numéro d'identification National belge (N° NISS) de la (des) personne(s) physique(s) (citoyens, indépendants...) qui demande(nt) le permis d'environnement ou le permis unique :

[illegible]

Cette page n'est pas annexée à l'enquête publique

⁹ Les Numéros d'identification National belge seront utilisés par le Département des Permis et Autorisations du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement et par la/les communes concernées par la demande en vue d'assurer le suivi de votre dossier mais ne seront pas communiquées à d'autres services, ni reprises dans les informations soumises à enquête publique.